

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1990 B 10637
Numéro SIREN : 348 629 858
Nom ou dénomination : AMG-FECHOZ

Ce dépôt a été enregistré le 01/08/2019 sous le numéro de dépôt 91471

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 01-08-2019

N° DE DEPOT : 2019R091471

N° GESTION : 1990B10637

N° SIREN : 348629858

DENOMINATION : AMG-FECHOZ

ADRESSE : 44/46 R DUHESME 75018 PARIS

DATE D'ACTE : 19-07-2019

TYPE D'ACTE : Procès-verbal

NATURE D'ACTE : Changement de président

AMG - FECHOZ
Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000.000 €
44/46 rue Duhamel
75018 Paris
348 829 858 R.C.S. Paris

(la "Société")

* * *

**PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES
ASSOCIES EN DATE DU 19 JUILLET 2019**

L'an deux mille dix-neuf,
Le dix-neuf juillet,
A 18 heures, au siège social,

La société DP-Conseils & Participations, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 48 rue de Bourgogne, 75007 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 490 441 771, représentée par Monsieur Dominique PINAULT, en sa qualité de Président,

et

La société Groupe Fechoz, société par actions simplifiée dont le siège social est situé 1 avenue Junot, 75018 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 503 088 884, représentée Monsieur Dominique PINAULT, en sa qualité de Président,

(ensemble, les "**Associés**")

ont pris, conformément à l'article 25 des statuts de la Société, les décisions unanimes relatives à l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Constatation de la démission de Madame Micheline Gautier-Fechoz de son mandat de Président de la Société ;
- Nomination de Monsieur Dominique Pinault en qualité de Président ;
- Pouvoirs pour les formalités.

La société Auditeurs et Conseils Associés, Commissaire aux Comptes de la Société, a été avisée des présentes.

PREMIERE DECISION

(Constatation de la démission de Madame Micheline Gautier-Fechoz de son mandat de Président de la Société)

Les Associés, connaissance prise du courrier de Madame Micheline Gautier-Fechoz en date du 17 juillet 2019 informant les Associés de sa volonté de démissionner de son mandat de Président de la Société, décident :

- de prendre acte de la démission de Madame Micheline Gautier-Fechoz de son mandat de Président de la Société, avec effet à la date des décisions des Associés nommant le nouveau Président de la Société, et
- de renoncer au préavis de 30 jours stipulé à l'article 19 des statuts de la Société.

DEUXIEME DECISION

(Nomination de Monsieur Dominique Pinault en qualité de Président)

Les Associés, en conséquence de la décision qui précède, décident de nommer en qualité de Président de la Société, à compter de ce jour, Monsieur Dominique Pinault, né le 1^{er} novembre 1963 à Rennes, de nationalité française, demeurant 48 rue de Bourgogne, 75007 Paris, en remplacement de Madame Micheline Gautier-Fechoz, pour une durée illimitée, conformément à l'article 19 des statuts de la Société.

Monsieur Dominique Pinault, préalablement consulté, a déclaré qu'il acceptait ce mandat et n'exerçait aucune fonction ou n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

TROISIEME DECISION

(Pouvoirs pour les formalités)

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer les formalités légales.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les Associés.



DP-Conseils & Participations
Monsieur Dominique Pinault



Groupe Fechoz
Monsieur Dominique Pinault